



CHARTRE DES REPAS

Petite crèche fournissant les repas

La petite crèche fournit le repas et le goûter à vos enfants.

Le prestataire de service des repas et des goûters est API Restauration.

Les repas sont étudiés par une diététicienne, qui calcule, en fonction de l'âge de vos enfants, leurs besoins journaliers. Les repas sont équilibrés et comportent des légumes, de la viande (ou œuf ou poisson), un produit laitier et/ou un fruit (entier, compote, ...).

Aucun régime alimentaire particulier ne pourra être appliqué (choix personnels, allergies, ...).

Si vous souhaitez que l'un des aliments ne soit pas donné à votre enfant : ex viande..., pour éviter une quelconque carence, nous vous invitons à en informer la responsable qui pourra vous proposer des œufs ou du poisson (en fonction du menu du jour).

Recommandations des parents :

Mon enfant boit du lait de vache OUI /NON mange des yaourts au lait de vache OUI /NON

Je soussigné(e).....

Père, mère, tuteur de l'enfant

Reconnais avoir pris connaissance de cette charte et en accepter les conditions.

Reims, le/..... /.....